



29 septembre 2020

(20-6607)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

ROYAUME-UNI: RÈGLEMENT DE 2014 SUR LES DESSINS OU
MODÈLES COMMUNAUTAIRES (MODIFICATION)

Membre présentant la notification	ROYAUME-UNI
--	--------------------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Règlement de 2014 sur les dessins ou modèles communautaires (modification)
Objet	Dessins et modèles industriels
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2020/IP/GBR/20_5779_00_e.pdf
Situation de la notification	<input type="checkbox"/> Première notification <input checked="" type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	IP/N/1/GBR/42 , IP/N/1/GBR/D/21 ; IP/N/1/GBR/23 , IP/N/1/GBR/D/12
Brève description du texte juridique notifié <p>Le règlement modifie le Règlement de 2005 sur les dessins ou modèles communautaires afin que l'atteinte involontaire à un dessin ou modèle communautaire enregistré ou non enregistré au Royaume-Uni ne puisse donner lieu à une condamnation à verser des dommages-intérêts. Cette modification du Règlement de 2005 garantit que lorsqu'une personne enfreint de bonne foi des dessins ou des modèles communautaires, elle est responsable sur la même base que celle qui s'applique en cas d'atteinte de bonne foi à des dessins ou des modèles britanniques.</p>	
Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais
Entrée en vigueur	1 ^{er} octobre 2014; http://www.legislation.gov.uk/ukxi/2014/2400/contents/made

Autre date	
-------------------	--

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	27 août 2020
Autres renseignements	http://www.legislation.gov.uk/uksi/2014/2400/contents/made – Modifie/remplace: Règlement de 2005 sur les dessins ou modèles communautaires
Organisme ou autorité responsable	Office de la propriété intellectuelle du Royaume-Uni Concept House Cardiff Road Newport South Wales NP10 8QQ Royaume-Uni information@ipo.gov.uk 0300 300 2000 Depuis un autre pays que le Royaume-Uni: +44 (0)1633 814000

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.